



## **Columelle, De l'agriculture, 2, 1-4 (extraits)**

Marine Bretin-Chabrol, Maëlys Blandenet

### **► To cite this version:**

Marine Bretin-Chabrol, Maëlys Blandenet. Columelle, De l'agriculture, 2, 1-4 (extraits). Cultiver dans l'Antiquité. Les céréales et les légumineuses, NAKALA - <https://nakala.fr> (Huma-Num - CNRS), 2024, <10.34847/nkl.04cdk4up>. <hal-04681660>

**HAL Id: hal-04681660**

**<https://hal.science/hal-04681660v1>**

Submitted on 29 Aug 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-SA 4.0 - Attribution - Non-commercial use - ShareAlike - International License

Imprimé à partir de l'édition numérique :

[https://agriculture-antiquite.huma-num.fr/textes/Columelle/columelle\\_de\\_re\\_rustica\\_2\\_1](https://agriculture-antiquite.huma-num.fr/textes/Columelle/columelle_de_re_rustica_2_1)

Établissement du texte : Marine Bretin-Chabrol

Traduction et notes : Marine Bretin-Chabrol, Maëlys Blandenet

Édition électronique : Maëlys Blandenet, Elysabeth Hue-Gay, Étudiants du master Mondes Anciens et de l'ENS de Lyon-2023

Relectures : Marine Bretin-Chabrol, Maëlys Blandenet

Source du texte ancien : COLUMELLE, DATE\_ERROR. *De l'agriculture. Livre II*, Marine BRETIN-CHABROL (éd.), Maëlys BLANDENET (éd.), Paris, Les Belles Lettres.

Citation : BRETIN-CHABROL Marine (établissement du texte, traduction et notes, relectures), BLANDENET Maëlys (traduction et notes, édition électronique, relectures) et alii, « Columelle, De l'agriculture », *Cultiver dans l'Antiquité. Les céréales et les légumineuses* (en ligne [https://agriculture-antiquite.huma-num.fr/textes/Columelle/columelle\\_de\\_re\\_rustica\\_2\\_1](https://agriculture-antiquite.huma-num.fr/textes/Columelle/columelle_de_re_rustica_2_1), consulté 2024-08-29), DOI: 10.34847/nkl.04cdk4up.

## 2, 2, 13-14

[13] Iunciet graminis pernicies repastinatio est, felicitis frequens exstirpatio, quae uel aratro fieri potest, biennium saepius conuulsa emoritur, celerius etiam, si eodem tempore stercores et lupino uel faba conseras, ut cum aliquo reditu medearis agri uitio. Namque constat felicem sationibus et stercoreatione facilius interimiri. Verum et si subinde nascentem falce decidas, quod uel puerile opus est, intra praedictum tempus uiuacitas eius absumitur. [14a] Sed iam expediendi rudis agri rationem sequitur cultorum noualium cura, de qua mox quid censeam profitebor, si quae ante discenda sunt, aruorum studiosis praecepero.

[13] La ruine du jonc et de l'herbe, c'est le travail à la houe, celle de la fougère, un arrachage fréquent, qu'on peut faire même avec l'araire, puisque, si elle est régulièrement arrachée, elle meurt en moins de deux ans, et même plus rapidement si, en même temps, on fume la terre et on y sème du lupin ou de la fève, afin d'apporter un remède à ce fléau des champs tout en en tirant quelque revenu. De fait, il est bien établi que la fougère est plus facilement éliminée par la mise en culture et la fumure. Mais, si on la coupe à la faucille dès qu'elle naît, ce qui est une tâche à la portée même d'un enfant, on détruit aussi sa force vitale dans le temps indiqué. [14a] À présent, succédant à la méthode pour préparer un terrain vierge, vient le soin de la mise en culture des jachères ; je dirai bientôt ce que j'en pense, après avoir exposé à ceux qui étudient les cultures de plein champ les prérequis nécessaires.

## 2, 2, 14-21

[14b] Plurimos antiquorum, qui de rusticis rebus scripserunt, memoria repeto quasi confessa nec dubia signa pinguis ac frumentorum fertilis agri prodidisse dulcedinem soli propriam, herbarum et arborum prouentum, colorem nigrum uel cinereum. [15] Nihil de ceteris ambigo, de colore satis admirari non possum cum alios tum etiam Cornelium Celsum, non solum agricolationis, sed uniuersae naturae prudentem uirum, sic et sententia et uisu deerrasse, ut oculis eius tot paludes, tot etiam campi salinarum non occurrerent, quibus fere contribuuntur praedicti colores. [16a] Nullum enim temere uidemus locum, qui modo pigrum contineat umorem, non eundem uel nigri uel cinerei coloris, nisi forte in eo fallor ipse,

[14b] De très nombreux auteurs anciens qui ont écrit sur l'agriculture, je m'en souviens, ont transmis que la douceur intrinsèque du sol, l'abondance d'herbes et d'arbres, la couleur noire ou cendrée sont les indices quasi incontestables et indubitables d'un champ gras et fertile en céréales<sup>1</sup>. [15] Je ne conteste pas du tout les deux premiers, mais à propos de la couleur, je ne puis assez m'étonner de ce que de nombreux auteurs<sup>2</sup>, et surtout Celse<sup>3</sup>, un homme expert non seulement en agronomie, mais dans toutes les disciplines qui ont trait à la nature, se soient trompés à la fois sur le propos et sur l'observation au point de n'avoir pas remarqué tant de marais et même tant de prés-salés, qui ont généralement en partage les couleurs susdites. [16a] En effet, nous ne

quod non putem aut in solo limosae paludis et uliginis amarae aut in maritimis areis salinarum gigni posse laeta frumenta. Sed est manifestior hic antiquorum error, quam ut pluribus argumentis conuincendus sit.

[16b] Non ergo color tamquam certus auctor testis est bonitatis aruorum, [17] et ideo frumentarius ager, id est pinguis, magis aliis qualitatibus aestimandus est. Nam ut fortissimae pecudes diuersos et paene innumerabiles, sic etiam robustissimae terrae plurimos et uarios colores sortitae sunt. Itaque considerandum erit, ut solum, quod excolere destinamus, pingue sit. [18] Per se tamen id parum est, si dulcedine caret, quod utrumque satis expedita nobis ratione contingit discere. Nam perexigua conspargitur aqua glaeba manuque subigitur, ac si glutinosa est, quamuis leuissimo tactu pressa inhaerescit et « picis in morem ad digitos lentescit habendo », ut ait Vergilius, eademque inlisa humo non dissipatur, quae res nos admonent inesse tali materiae naturalem sucum et pinguitudinem. [19] Sed si uelis scrobibus egestam humum recondere et recalcare, cum quasi aliquo fermento abundauerit, certum erit esse eam pinguem, cum defuerit, exilem, cum aequauerit, mediocre. Quamquam ista, quae nunc rettuli, non tam uera possint uideri, si sit pulla terra, quae melius prouentu frugum adprobatur.

[20] Saporem quoque sic dinoscemus : ex ea parte agri, quae maxime displicebit, effossae glaebae et in fictili uaso madefactae dulci aqua permisceantur ac more faeculenti uini diligenter colatae gustu explorentur ; nam qualem traditum ab eis rettulerit humor saporem, talem esse dicemus eius soli. Sed et citra hoc experimentum multa sunt, quae et dulcem terram et frumentis habilem significant, ut iuncus, ut calamus, ut gramen, ut trifolium, hebulum, rubi, pruni siluestres et alia conplura, quae etiam indagatoribus aquarum nota non nisi dulcibus terrae uenis educantur. [21a] Nec contentos esse nos oportet prima specie summi soli, et diligenter exploranda est inferioris materiae qualitas, terrena necne sit. Frumentis autem sat erit, si aequae bona suberit bipedanea humus ; arboribus altitudo quattuor pedum abunde est.

voyons guère de lieu qui, pour peu qu'il contienne une eau dormante, ne soit aussi de couleur noire ou cendrée, à moins que je ne me trompe moi-même en ne pensant pas que, dans le sol d'un marais limoneux à l'humidité amère ou dans les zones littorales constituées de prés-salés, les céréales puissent prospérer. Mais cette erreur des auteurs anciens est trop évidente pour qu'on n'ait besoin de la démontrer par davantage d'arguments.

[16b] La couleur n'est donc pas, comme un garant assuré, le témoin de la bonne qualité des champs [17] et, pour cette raison, une terre à céréales, c'est-à-dire une terre grasse, doit davantage être reconnue à d'autres propriétés. En effet, de même que les bêtes les plus vigoureuses ont reçu des couleurs diverses et presque innombrables, de même les terres les plus fortes ont des couleurs très nombreuses et variées. C'est pourquoi il faudra veiller à ce que le sol que nous destinons à la culture soit gras. [18] Cependant, en elle-même, cette qualité ne suffit pas si le sol manque de douceur : or, il nous est possible d'apprendre s'il possède ces deux qualités grâce à une méthode assez facile<sup>4</sup>. En effet, on arrose une motte de terre avec un tout petit peu d'eau, puis on la travaille à la main : si elle est collante, elle se tient dès qu'on la presse même légèrement et, « à la manière de la poix, elle colle aux doigts qui la saisissent », comme le dit Virgile<sup>5</sup>, et cette même motte de terre ne s'effrite pas si on la jette au sol : ces éléments-là nous indiquent qu'une telle matière contient naturellement du suc et du gras. [19] Mais si on veut remettre en place la terre que l'on a prélevée dans une fosse et la tasser avec les pieds, quand elle débordera, comme gonflée par quelque levain, il sera certain que cette terre est grasse, quand elle formera un creux, qu'elle est maigre, quand elle sera au niveau, qu'elle est de qualité moyenne. Toutefois, ce que je viens de rapporter peut ne pas sembler si vrai dans le cas d'une terre noire, qui est mieux évaluée d'après l'abondance de ses productions.

[20] Voici comment nous reconnaitrons également sa saveur<sup>6</sup> : dans la partie du champ qui nous plaira le moins, prélever des mottes de terre et les faire tremper dans un récipient en terre cuite avec de l'eau douce avant de les mélanger, puis filtrer soigneusement le mélange à la façon d'un vin trouble et le goûter. En effet, telle sera la saveur que l'eau aura reçue des mottes et qu'elle nous restituera, tel sera le nom que nous donnerons à ce sol. Mais, sans aller jusqu'à cette expérience, il existe de nombreux autres éléments qui indiquent qu'une terre est à la fois douce et propice aux céréales, comme le jonc, le roseau, les graminées sauvages, le trèfle, l'hièble, les ronces, les prunelliers<sup>7</sup> et bien d'autres plantes, qui, connues aussi des sourciers, ne poussent pas si elles ne sont pas alimentées par les douces veines de la terre. [21a] Nous ne devons pas non plus nous contenter d'un premier coup d'œil sur la surface du sol, et il faut examiner soigneusement quelle est la matière de la couche inférieure, pour savoir si elle est faite de terre ou non. Or, pour les céréales, il suffira que la terre soit

uniformément bonne sur deux pieds de profondeur ;  
pour les arbres, quatre pieds suffisent.

1. Cf. Varron, *Économie rurale* 1, 9, 5-6 ; Virgile, *Géorgiques* 2, 203-206 et 255.
2. Parmi les auteurs dont nous avons conservé les textes, c'est le cas de Virgile (*Géorgiques* 2, 203-206), que Columelle ne cite pas ici.
3. Columelle le nomme tantôt *Cornelius Celsus*, tantôt *Celsus*. Comme il s'agit d'un auteur connu en français sous le nom de Celse, nous avons choisi d'uniformiser la traduction de son nom.
4. Les deux méthodes que Columelle expose aux paragraphes 18 et 19 avaient déjà été présentées par Virgile, *Géorgiques* 2, 226-237 et 248-250.
5. Virgile, *Géorgiques* 2, 250.
6. Cf. Virgile, *Géorgiques*, 2, 238-247.
7. Cette liste de plantes indicatrices sera reprise par Palladius, *Traité d'agriculture*, 1, 5, 2.

## 2, 2, 21-28

[21b] Haec cum ita explorauerimus, agrum sationibus faciundis expediemus. Is autem non minimum exuberat, si curiose et scite subigitur. Quare antiquissimum est formam huius operis conscribere, quam uelut sectam legemque in proscindendis agris sequantur agricolae.

[22] Igitur in opere boues arte iunctos habere conuenit, quo speciosius ingrediantur sublimes et elatis capitibus ac minus colla eorum labefactentur iugumque melius aptum ceruicibus insidat. Hoc enim genus iuncturae maxime probatum est. Nam illud, quod in quibusdam prouinciis usurpatur, ut cornibus inligetur iugum, fere repudiatum est ab omnibus, qui praecepta rusticis conscripserunt, neque inmerito. [23] Plus enim queunt pecudes collo et pectore conari quam cornibus, atque hoc modo tota mole corporis totoque pondere nituntur, at illo retractis et resupinis capitibus excruciantur aegreque terrae summam partem leui admodum uomere sauciant et ideo minoribus aratris moliuntur, quia non ualent alte perfossa noualium terga rescindere ; quod cum fit, omnibus uirentibus plurimum confertur, nam penitus aruis sulcatis maiore incremento segetum arborumque fetus grandescunt.

[24] Et in hoc igitur a Celso dissentio, reformidans inpensam, quae scilicet largior est in amplioribus armentis, censet et exiguis uomere et dentalibus terram subigere, quo minoris formae bubus id administrari possit, ignorans plus esse redditus in ubertate frugum quam inpendii, si maiora mercemur armenta, praesertim in Italia, ubi arbustis atque oleis consitus ager altius resolui ac subigi desiderat, ut et summae radices uitium olearumque uomere rescindantur, quae si maneant, frugibus obsint, et inferiores penitus subacto solo facilius capiant umoris alimentum. [25a] Potest tamen illa Celsi ratio Numidiae et Aegypto conuenire, ubi plerumque arboribus uiduum solum frumentis seminatur, atque eius modi terram pinguibus harenis putrem uelut cinerem solutam quamuis leuissimo dente moueri satis est.

[21b] Après avoir exploré ces questions, nous préparerons le champ pour les semailles. Or ce dernier n'est pas d'un mauvais rendement, si on le travaille avec soin et méthode. C'est pourquoi il est très important pour cette opération d'établir un modèle que les cultivateurs puissent suivre comme une doctrine et comme une loi lors des labours.

[22] Il convient donc dans cette opération d'avoir des bœufs attelés étroitement pour qu'ils aient plus belle allure en avançant, redressés et la tête haute, que leur cou glisse moins et que le joug, mieux attaché, tienne bien sur leurs épaules. Voilà en effet quel est le type d'attelage qui est le plus recommandable<sup>8</sup>. De fait, celui qu'on utilise dans certaines provinces, et qui consiste à attacher le joug aux cornes, a été généralement rejeté par tous les auteurs qui ont écrit des préceptes pour les paysans, non sans raison. [23] En effet, les bêtes ont plus de vigueur dans le cou et le poitrail que dans les cornes, et, avec notre technique, elles s'appuient sur toute la masse et tout le poids de leur corps, mais avec l'autre, comme leur tête est tirée et penchée en arrière, elles souffrent le martyr et ont du mal à entailler superficiellement la terre même avec un soc très léger ; c'est pour cette raison qu'elles travaillent avec des araires plus petits, parce qu'elles n'ont pas la force de fendre la surface des jachères en les creusant profondément ; or, quand on y parvient, cela apporte énormément à tous les végétaux, car, quand les champs ont été profondément labourés, les jeunes pousses des plantes semées et des arbres se développent avec une croissance plus importante.

[24] Et donc, sur ce point, je suis en désaccord avec Celse, qui, redoutant la dépense – laquelle est assurément plus importante quand on a des bêtes de labour plus grosses – est d'avis de travailler la terre avec des socs et des seps réduits pour pouvoir le faire avec des bœufs de plus petite taille, ignorant qu'il y a plus de profit dans la profusion des récoltes qu'il n'y a de dépense à acheter des bêtes de plus grande taille, surtout en Italie, où un champ complanté de vignes arbustives et d'oliviers demande à être ameubli et travaillé plus en profondeur, afin que les racines superficielles des vignes et des oliviers

[25b] Bubulcum autem per proscissum ingredi oportet alternisque uersibus obliquum tenere aratrum et alternis recto plenoque sulcare, sed ita necubi crudum solum et innotum relinquat, quod agricolae scamnum uocant, [26] boues, cum ad arborem uenerint, fortiter retinere ac retardare, ne in radicem maiore nisu uomis in tactus colla commoueat neue aut cornu bos ad stipitem uehementius offendat aut extremo iugo truncum delibet ramumque deplantet. Voce potius quam uerberibus terreat, ultimaque sint opus recusantibus remedia plagae. Numquam stimulo lacescat iuuenicum, quae res caetratum<sup>a</sup> calcitrosumque eum reddit, non numquam tamen admoneat flagello. [27] Sed nec in media parte uersurae consistat detque requiem in summa, ut spe cessandi totum spatium bos agilius enitatur. Sulcum autem ducere longiorem quam pedum centum uiginti contrarium pecori est, quoniam plus aeque fatigatur, ubi hunc modum excessit. [28] Cum uentum erit ad uersuram, in priorem partem iugum propellat et boues inhibeat, ut colla eorum refrigescant, quae celeriter conflagrante, si adsidue stringantur, et ex eo tumor ac deinde ulcera inuadunt. Nec minus dolabra quam uomere bubulcus utatur et prae fractas stirpes summasque radices, quibus ager arbusto consitus implicatur, omnis refodiat ac persequatur.

soient coupées par le soc (si on les laisse, elles nuisent aux récoltes), et que, grâce à un travail en profondeur du sol, les racines inférieures absorbent plus facilement l'aliment qu'est l'eau. [25a] Cependant, la méthode de Celse peut convenir à la Numidie et à l'Égypte, où, en général, on sème des céréales sur un sol dépourvu d'arbre et où une terre de ce genre, faite de sable gras, friable et meuble comme de la cendre<sup>9</sup>, est suffisamment labourée même avec une pointe de soc très légère.

[25b] Quant au bouvier, il faut qu'il s'avance dans un champ préalablement travaillé<sup>10</sup> et qu'il fasse alterner deux types de sillons, l'un où il guide l'araire sur une ligne oblique, l'autre où il trace un sillon droit et complet<sup>11</sup>, et de façon à ne laisser nulle part le sol brut et non travaillé, ce que les paysans appellent *scamnum*. [26] Il faut qu'il retienne fermement les bœufs et les arrête quand ils s'approchent d'un arbre pour éviter que, suite à un trop grand effort, le choc entre le soc et les racines n'ébranle le cou des bêtes, ou qu'un bœuf, heurtant trop violemment la souche, ne la blesse de sa corne, ou qu'il n'entame le tronc avec l'extrémité du joug et n'arrache une branche. Qu'il utilise la voix plutôt que la baguette pour leur faire peur, et que les coups ne soient que le dernier remède contre ceux qui renâclent à l'ouvrage. Qu'il ne harcèle jamais un jeune taureau de l'aiguillon, acte qui le rend résistant et prompt à ruer ; cependant, qu'il le rappelle parfois à l'ordre avec le fouet. [27] Mais qu'il ne s'arrête pas au milieu du trajet et ne lui donne de repos qu'une fois arrivé au bout de la ligne, afin que, dans l'espoir de s'arrêter, le bœuf franchisse la distance entière avec plus de docilité. Or, tracer un sillon de plus de cent-vingt pieds est préjudiciable au bétail, parce que celui-ci est plus fatigué qu'il ne convient quand il dépasse cette mesure. [28] En arrivant au virage, que le bouvier pousse le joug vers l'avant et retienne les bœufs pour faire refroidir leur cou, qui s'enflamment rapidement s'ils sont serrés en permanence, ce qui génère un gonflement, puis une plaie. Que le bouvier utilise autant la dolabra que le soc et, une fois brisées les souches et les racines superficielles qui prolifèrent dans un champ complanté de vignes arbustives, qu'il les arrache et les traquent toutes.

a. La leçon retenue, *caetratum*, est celle des manuscrits les plus anciens (*Sangermanensis* et *Ambrosianus*). Il s'agit d'un adjectif bien attesté depuis César, où il désigne des soldats équipés de la *cetra* (ou *caetra*), petit bouclier de cuir utilisé notamment en Espagne et en Afrique. Si l'adjectif *caetratus* n'est pas attesté en dehors du contexte militaire, le terme *caetra*, en revanche, est employé par Pline pour décrire la peau de l'éléphant, résistante et impénétrable (cf. *Histoire naturelle*, 11, 227). Ce sens nous paraît bien convenir ici, où Columelle décrit la résistance du taureau à l'aiguillon, qui rend ce dernier inutile. En outre, le jeu homophonique entre *caetratum* et *calcitrosus* est intéressant et convient au style de Columelle, qui apprécie les doublets aux sonorités proches : en atteste, dès la première phrase du traité, le groupe *defatigatum et effetum* (1 *praef.* 1). Ces différents éléments justifient le choix de *caetratum* au détriment des corrections proposées par les éditeurs modernes : *taetratum* pour Lundström, suivi par Rodgers (mais il s'agirait d'un hapax créé sur *taeter* et le très rare *taetrare*, qui ont les sens particulièrement péjoratifs de « repoussant, odieux » et « souiller ») ; *taetricum* pour Ash (dont le sens de « sombre, sévère » convient moins bien et qui est attesté surtout en poésie) ; *quod retractantem*, chez Gesner et Schneider (variante de *retractantem*, au sens de « récalcitrant », « réfractaire »). Il s'agit toutefois d'une correction importante alors que l'adjectif auquel *caetratum* est associé, *calcitrosus*, n'est pas mis en doute, bien que rare et très peu attesté (uniquement dans un passage du *Satiricon* de Pétrone, 39, 6 pour l'Antiquité classique).

8. Columelle décrit ici le joug d'encolure sur paire de bœufs. Il s'agit du joug le plus répandu : le joug de cornes est rare pour l'Antiquité. Voir G. Raepsaet, 2003.



9. Notre traduction comprend *putrem* et *solutam* comme deux adjectifs placés sur le même plan que l'ablatif de qualité *pinguibus harenis*, qui dans cette interprétation qualifie également le substantif *terram*. Il nous a semblé trop redondant de faire de *solutam* l'épithète de *cinerem*, d'autant que cette association n'est pas attestée et que l'emploi de *cinis* au féminin est rare ; à l'inverse, le doublet *puter* et *solutus* est bien présent ailleurs chez Columelle (cf. 2, 10, 22).
10. L'idée que le labour s'effectue dans un champ qui a déjà été travaillé une première fois est expliquée par Pline (*Histoire naturelle*, 18, 176) : le but de l'opération est de couper les racines des herbes avant d'effectuer les labours à proprement parler.
11. La méthode des labours croisés, adoptée dans les *noualia*, permet aussi de préparer les vignobles plantés en quinconce : cf. Columelle 3, 13, 4. Sur la spécificité des labours de collines, qui exigent de tracer des sillons de biais par rapport à la pente, voir Columelle 2, 4, 10.

## 2, 4, 1-8

[1] Pingues campi qui diutius continent aquam, proscindendi sunt anni tempore iam incalescente, cum omnis herbas ediderint neque adhuc earum semina maturuerint. Sed tam frequentibus densisque sulcis arandi sunt, ut uix dinoscatur, in utram partem uomer actus sit, quoniam sic omnes radices herbarum perruptae necantur. [2] Sed et conpluribus iterationibus sic resoluatur ueruactum in puluerem, ut uel nullam uel exiguam desideret occasionem cum seminauimus. Nam ueteres Romani dixerunt male subactum agrum, qui satis frugibus occandus sit. [3a] Eum porro an recte aretur frequenter explorare debet agricola nec tantum uisu, qui fallitur non numquam superfusa terra latentibus scamnis, uerum etiam tactu, qui minus decipitur, cum solidi rigoris admota pertica transuersis sulcis inseritur. Ea si aequaliter ac sine offensione penetrauit, manifestum est totum solum deinceps esse motum ; sin autem subeunti durior aliqua pars obstitit, crudum ueruactum esse demonstrat. Hoc cum saepius bubulci fieri uident, non committunt scamna facere.

[3b] Igitur uliginosi campi proscindi debent post Idus mensis Aprilis. [4] Quo tempore cum arati fuerint, uiginti diebus interpositis circa solstitium, quod est nonum uel octauum Kalendas Iulias, iteratos esse oportebit ac deinde circa Septembris Kalendas tertiatos, quoniam in id tempus ab aestiuo solstitio conuenit inter peritos rei rusticae non esse arandum, nisi si magnis, ut fit non numquam, subitaneis imbris quasi hibernis pluuiis terra permaduerit. [5] Quod cum accidit, nihil prohibet, quo minus mense Iulio ueruacta subigantur. Sed quandoque arabitur, obseruabimus, ne lutosus ager tractetur neue exiguis nimis semimadidis, quam terram rustici uariam cariosamque appellant. Ea est, cum post longas siccitates leuis pluuias superiorem partem glaebarum madefecit, inferiorem non adigit. Nam quae limosa uersantur arua, toto anno desinunt posse tractari nec sunt habilia sementi aut occationi aut satio ; at rursus, quae uaria subacta sunt, continuo triennio sterilitate adficiuntur.

[6] Medium igitur temperamentum maxime sequamur in arandis agris, ut neque suco careant nec abundant uligine, quippe nimius umor, ut dixi, limosos lutososque reddit, at qui siccitatibus aruerunt, expediri probe non possunt. Nam uel respuitur duritia soli dens aratri, uel si qua parte penetrauit,

[1] Les plaines grasses, qui retiennent l'eau assez longtemps, doivent recevoir le premier labour à un moment de l'année où il commence à faire chaud, alors qu'elles ont donné naissance à toutes les herbes adventices et que leurs graines ne sont encore arrivées à maturité. Mais il faut les labourer avec des sillons si nombreux et si denses que l'on reconnaît à peine dans quelle direction le soc a été poussé, puisque c'est ainsi que toutes les racines des herbes adventices sont coupées et qu'elles meurent. [2] Mais c'est aussi en répétant l'opération de nombreuses fois qu'une jachère est finement ameublie, de sorte qu'elle ne demande pas du tout de hersage, ou presque, une fois que nous l'avons ensencée. En effet, selon les anciens Romains, il est mal travaillé le champ qui doit être hersé une fois le grain semé. [3a] D'ailleurs, l'agriculteur doit régulièrement vérifier si le champ est bien labouré, non seulement par la vue, qui est trompeuse, puisque parfois des *scamna* (blocs non travaillés) sont dissimulés par de la terre qui les a recouverts, mais aussi par le toucher, qui nous abuse moins, en utilisant une perche suffisamment solide qu'on insère en travers du sillon. Si elle s'enfonce uniformément et sans résistance, il est manifeste que tout le sol a été successivement remué ; mais si la perche, en pénétrant sous la surface, rencontre l'opposition d'une zone plus dure, c'est la preuve qu'il reste dans la jachère de la terre non travaillée. Quand les bouviers constatent qu'on fait assez souvent cette vérification, ils ne se risquent pas à laisser des *scamna*.

[3b] Les plaines humides doivent donc recevoir le premier labour après les Ides du mois d'avril<sup>12</sup>. [4] Une fois qu'on les aura labourées pendant cette période, en laissant un délai d'au moins vingt jours entre ces opérations, il faudra faire un deuxième labour autour du solstice<sup>13</sup>, qui a lieu le huitième ou le neuvième jour avant les calendes de juillet<sup>14</sup>, puis un troisième autour des calendes de septembre<sup>15</sup>, puisque les experts en agriculture conviennent qu'il ne faut pas faire de labours pendant la période qui commence au solstice d'été, à moins que la terre n'ait été imprégnée d'eau, comme cela arrive parfois, par des averses importantes et soudaines à l'instar des pluies d'hiver. [5] Quand cela se produit, rien n'interdit de travailler les jachères au mois de juillet. Mais quel que soit le moment où l'on labourera, nous veillerons à ne pas travailler un champ boueux ou à moitié humidifié par de faibles pluies, terre que les paysans appellent « mouillée en surface » (*uariam*<sup>16</sup>) et « cariée » (*cariosam*<sup>17</sup>), c'est-à-dire quand,

non minute diffundit humum , sed uastos caespites conuellit, quibus obiacentibus inpeditum aruum minus recte potest iterari , quia ponderibus glaebarum , sicut aliquis<sup>b</sup> obstantibus fundamentis uomis a sulco repellitur, quo euenit, ut in iteratione quoque scamna fiant et boues iniquitate operis pessime<sup>c</sup> mulcentur. [7] Accedit huc, quod omnis humus quamuis laetissima tamen inferiorem partem ieiuniorum habet eamque adtrahunt excitatae maiores glaebae , quo euenit, ut infecundior materia mixta pinguiori segetem minus uberem reddat , tum etiam ratio rustici adgrauatur exiguo profectu operis . [8] Iusta enim fieri nequeunt, cum induruit ager . Itaque siccitatibus censeo quod iam proscissum est iterare pluuiamque opperiri, quae madefacta terra facilem nobis culturam praebeat. Sed iugerum talis agri quattuor operis expeditur ; nam commodum proscinditur duabus, una iteratur , tertiatur dodrante , in liram satum redigitur quadrante operae . Liras autem rustici uocant easdem porcas , cum sic aratum est , ut inter duos latius distantis sulcos medius cumulus siccam sedem frumentis praebeat.

après une longue sécheresse, une pluie légère n'humidifie que la couche supérieure du sol sans pénétrer en profondeur. En effet, les champs que l'on retourne alors qu'ils sont bourbeux ne peuvent plus être travaillés pendant un an entier et ne se prêtent ni aux semailles, ni au hersage, ni aux plantations ; mais, de leur côté, ceux qui sont labourés alors qu'ils sont mouillés en surface sont frappés de stérilité pendant trois années consécutives.

[6] C'est pourquoi il nous faut avant tout rechercher une combinaison équilibrée lorsqu'on laboure les champs, de telle sorte qu'ils ne manquent pas de suc, mais n'aient pas non plus d'excès d'humidité, parce que, comme je l'ai dit, trop d'eau les rend bourbeux et boueux, tandis que ceux que le manque de pluie a desséchés ne peuvent être correctement préparés. En effet, soit la dent de l'araire est rejetée en raison de la dureté du sol, soit, si elle est parvenue à y pénétrer quelque part, elle n'effrite pas assez finement la terre, mais arrache de grosses mottes de gazon ; or, un champ qui est entravé par l'obstacle de ces mottes peut moins facilement recevoir un second labour, parce qu'à cause du poids des blocs de terre, comme si c'étaient des fondations qui résistaient, le soc est repoussé hors du sillon ; il s'ensuit que, lors du second labour aussi, des *scamna* (blocs non travaillés) se forment, et que les bœufs s'échinent terriblement à cause de la difficulté de la tâche.

[7] S'ajoute à cela que tout sol, même le plus fertile, a cependant une couche inférieure plus maigre et que, quand de trop grosses mottes sont travaillées, elles font remonter cette partie ; il s'ensuit qu'une matière moins féconde, mêlée à une autre plus grasse, rend la moisson moins prospère, et, dans le même temps, les comptes du paysan sont également grevés par le faible succès de son travail. [8] En effet, on ne peut rien faire de bon quand le champ est devenu dur. C'est pourquoi je suis d'avis, en période de sécheresse, de faire un second labour dans les champs qui en ont déjà connu un premier, et, pour le reste, d'attendre la pluie qui, en humidifiant la terre, nous facilite sa culture. Mais chaque jugère d'un tel champ est préparé en quatre journées de travail ; en effet il faut deux journées pour effectuer le premier labour, une journée pour le second, les trois quarts d'une journée pour le troisième, et, après les semailles<sup>18</sup>, le quart d'une journée de travail pour former des billons. Or les paysans appellent ces mêmes billons (*lirae*) des ados (*porcae*), quand le champ est labouré, de telle sorte que, entre deux sillons un peu espacés, au milieu un rehaut de terre fournisse aux grains un support sec.

---

b. *Aliquis* est ici une forme archaïque pour *aliquibus*. Il s'agit de la leçon transmise par les manuscrits les plus anciens (*Sangermanensis* et *Ambrosianus*) ainsi que par certains *recentiores* (*Mediolanensis* *Braidensis* et *Gotoburgensis*), ce qui rend selon nous toute correction inutile, d'autant que cette forme archaïque est conservée dans d'autres passages de Columelle (cf. III, 6, 2 dans l'édition de J.C. Dumont).

- c. Nous avons choisi de retenir ici, comme [Rodgers](#), *pessime* au lieu de *maxime*, leçon adoptée dans d'autres éditions comme celle de [Lundström](#), en nous appuyant sur l'un des plus anciens manuscrits, le *Sangermanensis*, sur l'emploi usuel de l'expression *male mulcare* et sur un parallèle avec I, 2, 2.

---

12. C'est-à-dire après le 13 avril.

13. Nous comprenons que le premier labour doit avoir lieu après le 13 avril, mais sans date fixe ; qu'il faut nécessairement respecter un intervalle minimal de vingt jours entre le premier et le second labour ; que le second labour doit avoir lieu autour du solstice (vers le 24 juin). Deux éléments viennent appuyer cette interprétation. La date préconisée pour un second labour chez Varron et Palladius est début juillet, ou plus précisément entre le solstice et la Canicule (18 juillet), ce qui s'accorde avec les propos de Columelle : cf. Varron, *Économie rurale* 1, 32 et Palladius, *Traité d'agriculture* 8, 1. En outre, le participe *interpositis* est aussi employé ailleurs par Columelle dans un ablatif absolu où il sert à désigner un intervalle (cf. 11, 3, 56).

14. C'est-à-dire le 23 ou 24 juin.

15. Il s'agit du 1<sup>er</sup> septembre.

16. Voir Caton, *De l'agriculture*, 61, 1.

17. Voir Caton, *De l'agriculture*, 5, 6 ; 34, 1 ; 37, 1.

18. Nous comprenons *satum iugerum*, où *satum* est le participe passé du verbe *sero* (au sens d'« d'ensemencer <un terrain> ») apposé à *iugerum*.

---